

AVIS A LA BATELLERIE

(CIR_AVIS10)

Annule et remplace CIR_AVIS03

Localisation : Canal d'Ille-et-Rance

Fait à signaler : Restriction conditions de navigation
Regroupement des bateaux

Période concernée : à compter du 12/07/2017 jusqu'à nouvel ordre

Des travaux de dragages ont permis d'améliorer le mouillage dans le bief du Châtelier. En revanche, les faibles précipitations depuis plusieurs mois ne permettent toujours pas d'alimenter convenablement le reste du canal.

Les usagers du Canal d'Ille-et-Rance sont informés de la limitation du mouillage à 1,00 m de Rennes à l'écluse d'Evran et à 1,50 m dans le bief du Châtelier.

Le nombre des sassées reste limité en regroupant dans la mesure du possible les bateaux se présentant aux écluses.

Une attente supérieure à 1 heure justifiera le passage du bateau sans attendre le suivant.

Les usagers de la voie d'eau sont invités à faire preuve de vigilance.

A Rennes, le 12/07/17
Pour la Région Bretagne,

La Responsable de la Subdivision
Vilaine – Canal d'Ille-et-Rance



Eléonore NADAN